

Un «guichet» unique et accessible 24 h/24

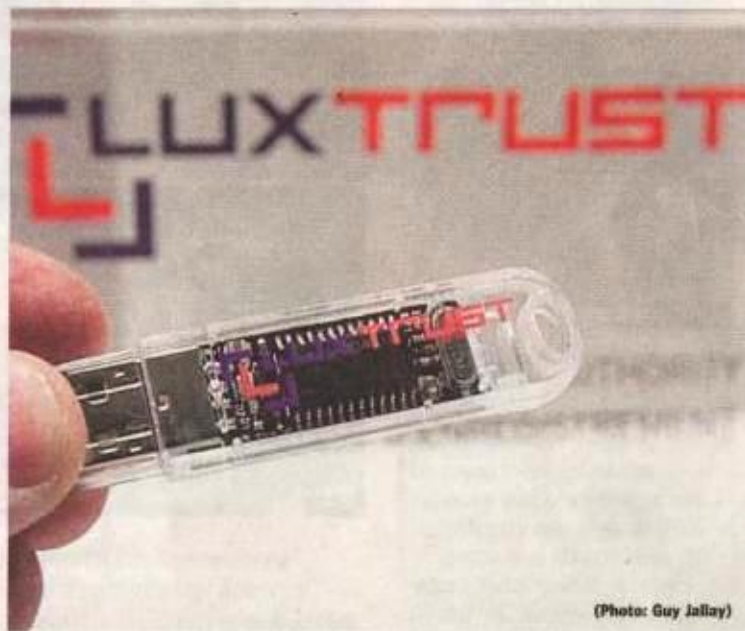
Plus rapide, économique et transparent pour les citoyens. Lancé hier par les ministres de la Fonction publique et de l'Economie, le «guichet» unique est un portail internet qui permet de faire ses démarches administratives 24 h/24, sans se déplacer, et grâce à une «signature électronique».

Afin de mieux répondre aux attentes des usagers «branchés», le gouvernement luxembourgeois a lancé hier après-midi à la Chambre de commerce à Luxembourg-Kirchberg, le fameux guichet unique virtuel: «www.guichet.lu». Le tout nouveau portail internet n'a pas

pour vocation de se substituer aux traditionnels guichets physiques, mais il est là pour diversifier l'accès aux services publics.

Avantage du guichet unique? «Il permet d'accéder de chez soi à l'administration: pas seulement aux heures de bureaux mais 24 heures sur 24 et sept jours sur sept», lance Claude Wiseler. Depuis la mise en ligne du service pour les étudiants, «50 % des demandes de bourse sont arrivées entre 23 heures et 3 heures du matin!», exemplifie le ministre de la Fonction publique.

Avant d'expliquer que sur les 287 procédures que le citoyen peut faire auprès de l'Etat de façon générale, 195 sont déjà disponibles sur le guichet unique. Selon sa requête, l'utilisateur peut aujourd'hui consulter six grands «rayons»: l'emploi, la famille, l'enseignement, le logement, la citoyenneté et le transport. Un septième, les impôts, s'y ajoutera bientôt puisqu'«à partir du 1^{er} février 2009 on pourra faire sa déclaration d'impôts de 2008», indique Pierre Schilling. Et au chargé de direction de *e-Luxembourg* de préciser que «chaque citoyen dispose d'un «coffre-fort» sur le serveur du Guichet unique dans lequel il retrouve la trace de toutes ses démarches et à travers lequel l'administration peut communiquer avec lui». Il s'agit de «l'espace personnel». Pour y accéder il faut montrer patte blanche et posséder un certificat *LuxTrust*. //



(Photo: Guy Jallay)

QU'EN PENSEZ-VOUS? SONDAGE

Avez-vous confiance dans la signature électronique?

oui! envoyez 1 au 64111

non! envoyez 2 au 64111

Fin d'envoi des sms à 17h30 (au coût normal d'un sms). Participation gratuite sur www.point24.lu

La «signature électronique»: finie la paperasse!

Au lieu d'envoyer ses formulaires par courrier, le citoyen connecté au «guichet» peut directement les remplir (même y annexer des documents scannés) et les signer sur son ordinateur grâce à sa «signature électronique». Pour cela, *LuxTrust* a par exemple créé des *Smartcard* (valables 3 ans pour 57,50 euros) et des *Signing Stick* (valables 5 ans pour 57,50 euros) qui contiennent un certificat de signature et un certificat d'authentification pour sécuriser tous les échanges électroniques. Parallèlement au «guichet», quatre banques (BCEE, Dexia, EPT et Fortis) ont adopté ce système d'authentification pour renforcer la sécurité de leurs solutions d'Internet Banking respectives. Les clients seront progressivement contactés.

➔ www.luxtrust.lu